

Sud Creuse → Vie locale

MÉRINCHAL ■ La Fédération départementale de la chasse a organisé une formation sur ce thème

Les chasseurs visent la sécurité avant tout

Le président de l'ACCA mérinchaloise, Benoît Rebérol, et les membres du bureau ont tiré la sonnette d'alarme de la sécurité et réuni une quarantaine de chasseurs lors d'une formation très instructive menée par la Fédération départementale de la chasse.

En cette année très sèche où les sols durs font ricocher les munitions, il faut saluer l'excellente initiative des membres du bureau des chasseurs mérinchalois d'avoir été la première ACCA à demander une formation délocalisée sur la sécurité à la Fédération départementale de la chasse (*).

100 % des accidents pourraient être évités

Pas une réunion de patoche mais un état des lieux sans concession établi à l'aide de chiffres réels sur les accidents et les comportements à respecter de l'avant-chasse à l'après-chasse. Le sérieux et la compétence des intervenants, Jean-Marc Dumay (administrateur), Pascal Mestat et Laurent Verrion (techniciens de la Fédération) ont donné encore plus de crédit à cette



SÉCURITÉ. Les intervenants ont passé beaucoup de temps à expliquer la règle des 30° dont la non-application est à l'origine de nombreux accidents.

action.

Même si les chiffres s'améliorent depuis vingt ans (232 accidents en 1990 contre 131 l'année dernière), il y a tout de même eu sept accidents mortels dont un non-chasseur en 2018, ce qui ternit l'image de cette activité qui reste dangereuse. Les accidents de chasse sont pratiquement à 100 % des actes qui auraient pu être évités si les gestes de sécurité les plus élémentaires avaient été respectés. Point par point, les animateurs ont martelé les règles de base à ne pas oublier. Les inter-

rogations et questions de chasseurs « dits chevronnés » ont prouvé que cette piqûre de rappel était nécessaire pour renforcer leur propre sécurité, celle de leurs collègues et celle de la population.

Les excités de la gâchette sont de moins en moins les bienvenus

Les règles de sécurité sont très strictes notamment lors des battues aux

gros gibiers qui nécessitent une concentration importante de chasseurs. Elles doivent être clairement annoncées. Tout manquement à ces règles doit être sanctionné selon l'application du règlement intérieur qui définit la durée des exclusions et le montant des amendes.

La règle du calcul des angles de tir de sécurité de 30° a été abordée avec un soin particulier et une démonstration a été effectuée dans le parc du château de la Mothe. Le non-respect de cette règle est à l'origine de plus de

300 accidents dont au moins 46 mortels. Il engage la responsabilité pénale des chasseurs.

Le mot « courtoisie » a de nombreuses fois été prononcé par les instructeurs. Courtoisie envers les autres chasseurs, ce qui n'est pas toujours le cas d'une commune à l'autre. Courtoisie envers les promeneurs et les automobilistes, ce qui n'est pas toujours le cas non plus lorsqu'un convoi de véhicules 4 x 4 déboule sur les petites routes à des vitesses excessives.

Il y a de la part des responsables de la Fédération

des chasseurs creusois une volonté affichée de changer l'image pure et dure du chasseur pour en faire un acteur toujours plus responsable du patrimoine cynégétique du département et de la protection et de la gestion de la faune sauvage. Pour donner encore plus de crédibilité à leur action, il va peut-être falloir que les chasseurs soient plus réactifs par rapport à certaines espèces d'oiseaux menacées de disparition qu'il est urgent de protéger et donc de déclarer non chassable comme l'alouette des champs, par exemple. ■

(*) En plus de la Fédération des chasseurs de la Creuse, il existe neuf associations spécialisées de chasse en Creuse, ce qui confirme l'ancrage de cette activité dans le département (Association des chasseurs à l'arc, Association départementale des piégeurs, Association creusoise des équipages de vénerie sous terre, Association limousine des chasseurs de grand gibier, Club national des bécassiers, Association des lieutenants de louveterie, Association française pour l'avenir de la chasse au chien courant, Union nationale pour l'utilisation du chien de rouge et Association des gardes particuliers).

➔ **Contact.** Renseignements au 05.55.52.17.31 ou fdc23@wanadoo.fr.

À NOTER

LA COURTINE. Salon de la vente à domicile. Le comité des fêtes organise un salon de la vente à domicile, dimanche 29 septembre. Il se tiendra de 10 heures à 18 heures, à la salle polyvalente. L'entrée est gratuite. Plusieurs animations sont prévues au programme : escape game à 14 heures et 16 heures, défilé de présentation de vêtements et lingerie, maquillages flash et présentation des produits... ■

LA COURTINE. Découverte du cheval et du poney. L'association des Cavaliers Courtinois organise une découverte du cheval et des poneys, demain samedi 28 septembre, à partir de 14 heures, au club de La Courtine. ■

FELLETIN. Biodiversité des zones humides. L'association Felletin patrimoine environnement organise une sortie sur le terrain en vallée de la Dejoune, mardi 2 octobre, à 15 heures. Elle sera animée par Rob Veen, naturaliste et spécialiste de la biodiversité en zones humides. Covoiturage possible au départ de Felletin. Inscription au 05.55.66.54.60 ou par mail : felletinpatrimoine@gmail.com. Sortie gratuite. ■

LA COURTINE

Feu vert aux ateliers sportifs et artistiques du CSA

Réunis autour du président du CSA le capitaine Cyril Diaz, les responsables et animateurs du Club sportif et artistique de la Défense vont lancer la saison des ateliers dès ce 1^{er} octobre.

Sur le plan sportif, l'atelier musculation est opérationnel sous la responsabilité de Lyazid Karoubi et Julia Michelon. La section tennis va renaître avec un animateur compétent et bénévole.

Des ateliers rouvrent leurs portes, c'est le cas pour la section encadrement, la poterie pour les adultes (le samedi) et les enfants (mercredi), avec Françoise Monnerie et Aline Mardellat.

La pétanque est une activité très suivie qui se poursuit avec les Albizias pour adultes et enfants. Elle est animée par Stéphanie et Frédéric Taurand. Enfin, la section pêche en étang avec plus de 70 adhérents adultes et enfants bénéficiera comme chaque saison d'un empoissonnement.

La bibliothèque est ouverte les mardis et jeudis sous la responsabilité de Francine Ulloa-Ramos. Le président Diaz a conclu cette réunion en rappelant



ARTISTES. Les enfants sont les bienvenus à l'atelier poterie les mercredis de 15 heures à 17 heures.

que les ateliers sont ouverts à tous les Courtinois et habitants des communes voisines du camp militaire. ■

➔ **Bureau.** Président, Cyril Diaz (capitaine) ; vice-président, Claude Monnerie ; secrétaire générale, Annie Dallemagne ; adjoint, Laurent Masseronie ; trésorière, adjoint-chef Sandra Gonzalez ; adjointe, Francine Ulloa-Ramos.

Le Conseil municipal approuve les travaux rues de l'Église et de la Liberté

Réuni ce mercredi 25 septembre, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en chantier des rues de l'Église et de la Liberté à La Courtine. Ces travaux concernent les remises en état des chaussées et des trottoirs pour un montant de 115.000 €.

Ils débiteront dans les premiers jours d'octobre après la réunion de chantier prévue le 1^{er} octobre avec l'entreprise Colas.

La mise en place de déviations est également prévue durant ce chantier qui se prolongera durant environ six semaines. ■

FAUX-LA-MONTAGNE

ZEF au bal de Millenotes le 5 octobre

Le prochain bal de Millenotes se tiendra samedi 5 octobre, à 21 heures, à la salle des fêtes. Il sera animé par le groupe ZEF. Autour des accordéons diatoniques d'Aurélien et de Laurent, ZEF voit le jour en 2001. Très vite, au fil des rencontres lors de festivals de musiques traditionnelles, Baltazar au violon, Damien aux guitares et Jean-Michel à la basse et flûtes les rejoignent.

ZEF c'est une histoire d'amis, de musiques, de voyages, de rigolades et de bonnes bouffes... Une envie commune de bousculer les convenances, et d'entraîner les danseurs dans une ronde à bout de souffle. Une musique électrisante, hypnotique, du néo-trad aux musiques actuelles. ■

➔ **Pratique.** Tarif : 6 euros.



BAL TRAD. Millenotes organise régulièrement des bals de haute tenue.

